

Mes engagements pour le canton, pour ses habitants, ses forces vives et ses élus...

Notre canton a besoin d'un souffle nouveau, il doit pouvoir prendre en main son destin. Il n'est pas question d'en faire une banlieue de Dijon. Nous sommes trop attachés à notre identité et à son indépendance.

Je suis convaincu qu'un autre mode de gouvernance est possible. Un mode de gouvernance qui placerait notre canton et ses élus au cœur du processus de décision.

C'est dans cette voie que je vous propose de me suivre. Ainsi, je m'engage ...

... pour les 12 494 habitants du canton :

Vous me trouverez à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches auprès des services du Conseil Général de la Côte-d'Or. Avec ma suppléante, nous serons à votre disposition pour relayer vos demandes. Pour vous faciliter l'accès à l'administration départementale, je m'engage à être clair, transparent et rigoureux. D'ailleurs le mandat de Conseiller Général sera le seul et l'unique, je serai votre Conseiller Général à 100%.

... pour les acteurs de l'économie du canton :

Agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, industriels, je m'engage à favoriser le développement de vos activités qui font la renommée de notre tissu économique local. Je serai présent à vos côtés dans vos stratégies de développement et d'innovation.

... pour les élus des 24 communes du canton :

Je reste convaincu qu'un bon Conseiller Général est celui qui communique, qui dialogue en toute transparence avec les élus. Je souhaite être votre interlocuteur. Je me ferai l'interface pour appuyer vos projets qui font vivre notre territoire. En vous réunissant régulièrement, je souhaite mettre en place un véritable conseil du canton afin que chacun se sente investi de cette responsabilité.

Ensemble, nous serons plus forts.

N'appartenant à aucun clan, je serai l'élus de tous, sans esprit partisan, et avec le souci constant de l'évaluation de notre action et de la bonne utilisation de l'argent public qui est d'abord le vôtre !

Proche et efficace, je vous assure de mon engagement total de servir les intérêts de ce canton qui m'est cher.

Vous avez des questions ?
Vous êtes confronté à des difficultés ?
Vous avez des projets ?
...Parlons-en !

*Je vous donne rendez-vous,
près de chez vous, le temps d'une réunion publique pour
échanger et construire ensemble l'avenir de notre canton*

Crecey/Tille - 7 mars à 18h30 - Salle du conseil

Marey/Tille - 7 mars à 20h30 - Salle de l'école

Tarsul - 8 mars à 18h30 - Salle de la mairie

Courtivron - 8 mars à 20h30 - Salle communale

Flacey - 9 mars à 18h30 - Ancienne salle d'école

Pichanges - 9 mars à 20h30 - Salle polyvalente

Poiseul-lès-Saulx - 10 mars à 18h30 - Salle communale

Chaignay - 10 mars à 20h30 - Salle des fêtes

Epagny - 11 mars à 18h30 - Mairie

Saulx-le-Duc - 11 mars à 20h30 - Mairie

Avelanges - 12 mars à 14h - Salle du conseil

Vernot - 12 mars à 16h - Salle du conseil

Spoyn - 12 mars à 18h30 - Salle du conseil

Lux - 12 mars à 20h30 - Salle polyvalente

Echevannes - 14 mars à 18h30 - Salle du conseil

Til-Châtel - 14 mars à 20h30 - Salle du conseil

Moloy - 15 mars à 18h - Ecole

Marsannay le Bois - 15 mars à 20h30 - Salle du conseil

Villecomte - 16 mars à 18h30 - Salle du creux bleu

Gemeaux - 16 mars à 20h30 - Salle des fêtes

Villey/Tille - 17 mars à 18h30 - Mairie

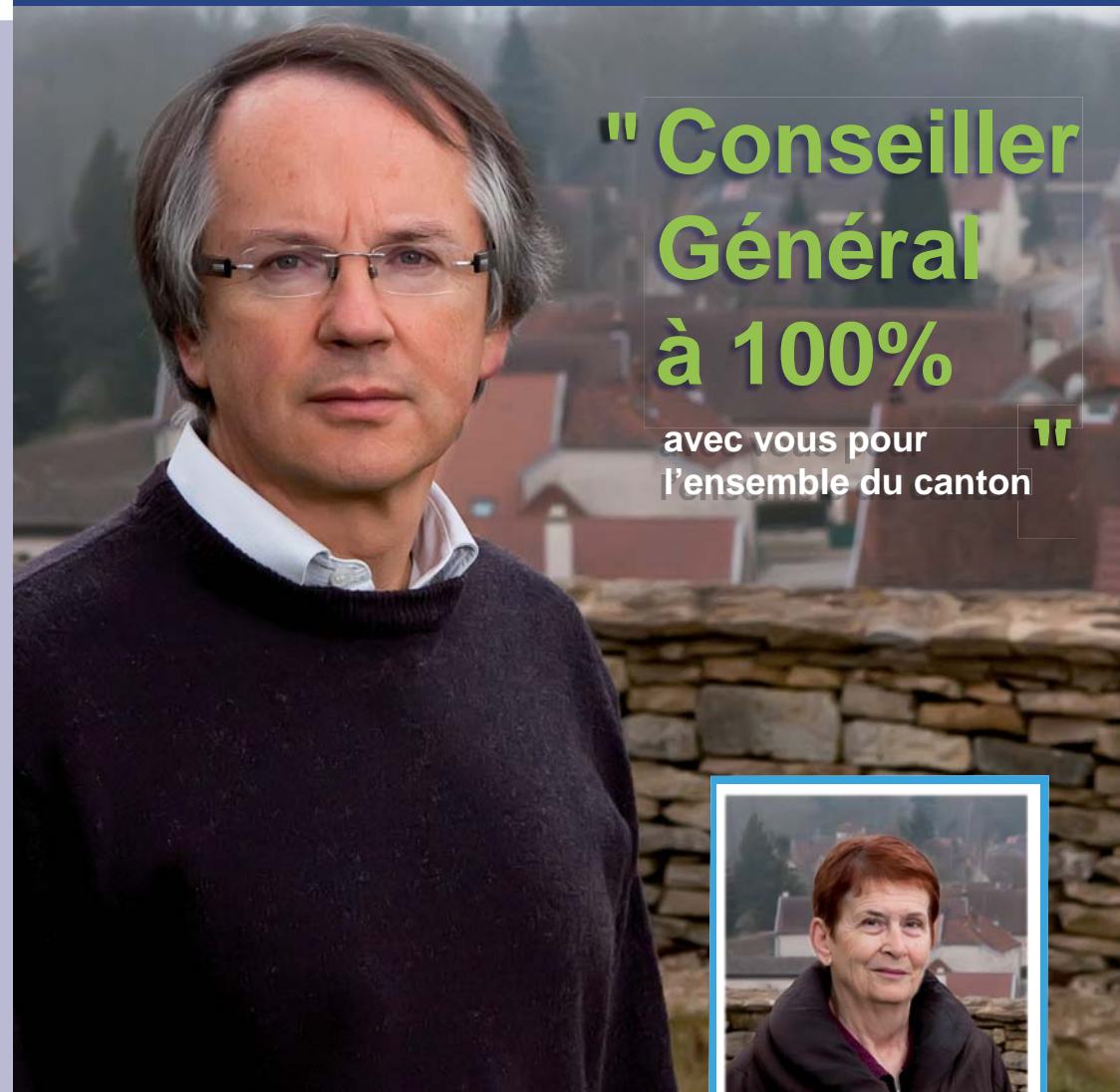
Is/Tille - 17 mars à 20h30 - Salle de l'orangerie

Diénay - 18 mars à 18h30 - Salle des fêtes

Marcilly/Tille - 18 mars à 20h30 - Salle du monument

Vous souhaitez me rencontrer ?
N'hésitez pas, contactez-moi !
06 08 43 07 04
charles.barriere@wanadoo.fr

Voile candidat - crédits photos: C.B.L.S. Fotolia - Impremérie Flacey - 21200 Amay-le-Duc



" Conseiller Général à 100%

avec vous pour
l'ensemble du canton "



Michèle CHANUSSOT
Maire de Diénay
Suppléante

Charles BARRIERE

Canton d'
IS-SUR-TILLE

majorité départementale
Initiatives Côte-d'Or

Ensemble, travaillons à l'avenir de notre canton d'Is-sur-Tille !



Michèle CHANUSSOT

66 ans, 1 enfant
Maire de Diény
Ancien adjoint administratif principal
au collège d'Is-sur-Tille

Charles BARRIERE

54 ans, 3 enfants
Pharmacien
Membre du Conseil économique, social et
environnemental de Bourgogne (CESER)

NOTRE CANTON

- 24 communes
- 12 494 habitants
- 381 km² de superficie
- 32,8 habitants au km²

Les 20 et 27 mars prochains vous choisirez un nouveau Conseiller Général pour représenter le Canton d'Is-sur-Tille à l'Assemblée Départementale.

Chaque jour, le Conseil Général agit sur notre canton au travers de politiques engagées par la Majorité départementale. Je pense notamment à la mise en place du ticket Transco à 1,50 €, la modernisation de notre collège, la sécurisation de nos routes, au soutien déterminant apporté à nos 24 communes ou encore à la réalisation de la déviation Epagny-Savigny.

C'est d'ailleurs pour défendre la ruralité et le dynamisme du canton d'Is-sur-Tille que j'ai décidé d'être candidat aux élections cantonales. Durant cette campagne, je souhaite pouvoir rassembler autour de ces valeurs tous ceux qui souhaitent voir notre canton s'émanciper.

En effet, je ne serai pas de ceux qui prennent leurs ordres à Dijon car il n'est pas question que notre avenir se joue hors de notre canton. **Je me battraï à vos côtés pour que notre territoire ne devienne pas une banlieue de plus.**

Je défendrai au contraire un aménagement équilibré de notre territoire respectueux de son identité et de son indépendance.

Etre Conseiller Général, c'est être un interlocuteur de proximité, à l'écoute de vos projets, disponible et efficace. C'est pour cette raison que je serai votre Conseiller Général à 100%, je me consacrerai exclusivement à mon mandat que je souhaite mettre à votre service.

Une fois élu, je serai le Conseiller Général de tous les habitants du canton. Je ferai tout pour que chaque personne qui souhaite y vivre ou s'y installer puisse trouver le cadre qui lui permette de se voir un avenir.

Je sais que j'ai pour cela le soutien de la Majorité départementale dont le Président a fait le choix de faire de l'aide aux communes une priorité.

Je compte sur vous, vous pouvez compter sur moi
Charles BARRIERE

Ma motivation, le sens de mon engagement

« ... valoriser l'identité et les originalités de notre canton d'Is-sur-Tille, territoire de compétences et de projets, participer efficacement aux travaux et délibérations du Conseil Général en gérant les missions et services destinés à la population départementale !... »

Non à l'urbanisation excessive

Is-sur-Tille, une banlieue de Dijon ?

Demain, **600 logements** vont être construits à Is-sur-Tille. Les amis dijonnais du Maire d'Is-sur-Tille l'ont annoncé : le canton d'Is-sur-Tille sera la prochaine « ville nouvelle » du Grand Dijon. Est-ce vraiment cela que nous voulons pour notre territoire ? Devenir une banlieue de Dijon ? Au delà du fait que notre canton ne dispose pas des équipements et structures nécessaires pour accueillir autant de personnes, je suis convaincu qu'un mode de développement respectueux de notre ruralité est possible.

Donnons à nos 117 agriculteurs

les moyens d'un développement équilibré

Alors même qu'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire, les élus de la majorité départementale soutiennent le monde agricole aux côtés de la Chambre d'agriculture. Depuis 2004, le Conseil Général a engagé sur le canton **123 573 €**. Je souhaite travailler en concertation étroite avec tous les agriculteurs.

L'aide à nos 24 communes

Une priorité

Défendre la ruralité est un axe fort du projet que je porte pour le canton. Cela implique de mettre en place enfin un véritable dialogue avec les élus des 24 communes du canton, que je souhaite réunir régulièrement. La majorité départementale a fait de l'aide aux communes sa priorité. Depuis 2004, plus de **5 M€** ont été consacrés pour soutenir les projets des communes de notre canton. Je serai à vos côtés pour soutenir vos projets et garantir la mise en œuvre du contrat AmbitionS Côte-d'Or qui porte sur près de **1,8 M d'€**.

Déviations Epagny-Savigny

Une ouverture prévue fin 2011

Le Conseil Général a engagé fin 2007 les travaux de la déviation Epagny-Savigny. Le coût de l'opération est actuellement estimé à **27,5 M€** et l'achèvement de l'opération est prévue fin 2011. C'est un atout pour notre canton et ses habitants..

Internet Haut Débit et Téléphonie pour tous dans tout le canton

Permettre aux habitants de tout le canton, un accès performant à Internet haut débit et à la téléphonie mobile, c'est une nécessité. Et dans ce domaine, nous devons être très exigeants avec les opérateurs. Contrairement à la région qui a fait le choix unique du WIMAX, laissant ainsi beaucoup de foyers sans solutions, le Conseil Général développe des outils personnalisés : kit satellitaire, NRA-20 de Til-Châtel et demain un déploiement de fibre optique...

Collège Paul Fort

Un atout pour la réussite de nos enfants

Le collège d'Is-sur-Tille accueille aujourd'hui **664 élèves**. Pour eux, nous voulons le meilleur, c'est à dire leur donner toutes les chances de réussir. Je souhaite pour cela rapprocher le collège de la vie du territoire en donnant, par exemple, au forum des métiers une véritable dimension. Je m'engage également à reprendre la concertation sur la sectorisation du collège d'Is-sur-Tille pour qu'il puisse accueillir tous les collégiens du canton.



TRANSCO : + 137% d'augmentation

Sur la ligne 31 Dijon - Is-sur-Tille - Selongey

Contrairement à d'autres départements, le Conseil Général maintient la gratuité des transports scolaires. Sur le canton **1 344 élèves** sont transportés chaque jour. La politique transport de la majorité départementale c'est aussi le ticket unique à **1,50 €**. Notre canton en a pleinement profité : **+ 137 %** de fréquentation sur la ligne Transco N° 31 Dijon - Is/Tille - Selongey, soit près de **11 000** voyageurs supplémentaires en une seule année.

ZAE Til-Châtel

Un projet au point mort

Lancé depuis 2004, ce projet est toujours au point mort. C'est pourtant un dossier d'une importance capitale notamment pour le développement d'entreprises telles que « Transports Cordier », « Seb » ou « N7 Froid ». La COVATI a voulu s'improviser aménageur dans ce dossier qui mérite pourtant mieux. Il s'agit d'argent public !

Les initiatives

Maintien du soutien du Conseil Général aux associations

Je serai au côté des associations pour la prise en compte de leur besoin légitime dans l'intérêt des habitants de notre canton.



2011-2014 : nos engagements pour la Côte-d'Or

7 Assurer l'efficacité de nos politiques sociales

- Evaluation de nos politiques et contractualisation avec nos partenaires pour garantir le meilleur service aux personnes les plus fragiles
- Favoriser le retour à une vie normale des exclus (emploi, famille, logement) à travers le **pacte territorial d'insertion**
- Des équipes du Conseil Général proches des ménages en **situation difficile** (lutte contre le surendettement, aide au logement social, microcrédit...)
- Développer l'**accessibilité des personnes handicapées** à tous les services

8 Favoriser le maintien à domicile de nos aînés et le choix de leur lieux de vie

- Développement de l'aide à la **modernisation de l'habitat** des personnes âgées
- Soutien financier des **établissements d'accueil** au vu de leurs projets et de leurs besoins vis-à-vis de la grande dépendance en particulier
- Développement des réseaux de **services à la personne**
- Accompagnement du schéma d'accueil des **malades d'Alzheimer**
- Mise en place, dans le cadre du service civique, d'un **service d'accompagnement des personnes** dans leur vie quotidienne, leurs déplacements...

9 Faire du tourisme un pilier de notre développement économique

- Faire du **MuséoParc Alésia** un atout touristique au bénéfice de toute la filière hôtelière de Côte-d'Or
- Accompagnement de la valorisation des **sites touristiques majeurs** du département
- Soutien à la modernisation des **structures d'accueil touristique** sur l'ensemble de la Côte-d'Or
- Poursuite de l'aménagement des **sentiers de randonnées**, des **véloroutes** et des **voies vertes**
- Engagement pour le classement des **Climats de Bourgogne** (côte viticole) au Patrimoine mondial de l'UNESCO

10 Soutenir une agriculture de qualité

- Poursuite de l'**accord-cadre** liant le Conseil Général et la Chambre d'Agriculture (bâtiment d'élevage, aide génétique...)
- Promotion de **notre agriculture et de ses produits** (salon de l'agriculture, Ferme Côte-d'Or...)
- Développement des **circuits courts** (dans les cantines, les hôpitaux...)
- Aide aux **micro-filières** (bio...)
- Renforcement de l'action du **laboratoire départemental**

L'agriculture n'est pas un champ de compétence obligatoire du Conseil Général, et pourtant, nous avons choisi de la soutenir en partenariat avec la Chambre Départementale d'Agriculture. Nous nous engageons à poursuivre ce partenariat parce qu'il n'est pas possible d'aménager notre département sans soutenir l'économie rurale qui représente 11 000 emplois et 53 % du territoire.



11 Garantir un avenir durable

- Protection de la **ressource en eau**
- Maintien de l'**aide à l'assainissement** aux côtés des agences de l'eau
- Poursuite de notre **Schéma Départemental de développement durable**
- Généralisation de l'**Agenda 21** à tous les collèges de Côte-d'Or (démarche autour du développement durable)

12 Développer nos talents par la culture et le sport

- Ouverture des collèges en dehors des heures de cours pour favoriser l'offre d'**activités associatives, culturelles et sportives**, en concertation avec la communauté éducative
- Création d'une **agence du bénévolat**
- Un « **pass culture et sport** » pour les jeunes
- Soutien à l'ouverture d'**ateliers d'artistes** dans les collèges
- Poursuite des **partenariats** avec les clubs sportifs et les associations culturelles

Pour vous, pour la Côte-d'Or, avec la majorité départementale



Organe délibérant du Département, le Conseil Général est constitué de 43 Conseillers Généraux, élus pour 6 ans et renouvelés par moitié tous les 3 ans. En mars 2011, ce sont 21 cantons qui sont appelés à élire leur Conseiller Général.

Henri JULIEN, Aignay-le-Duc - Claude CHAVE, Arnay-le-Duc - Raoul LANGLOIS, Auxonne - Denis THOMAS, Beaune-Nord - Pascal JANISZEWSKI, Bligny-sur-Ouche - Pierre JACOB, Dijon IV - Lionel FOURRE, Dijon V - François-Xavier DUGOURD, Dijon VI - Gilbert MENUT, Fontaine-les-Dijon - Hubert POUILLON, Gevrey-Chambertin - Alain HOUPERT, Grancey-le-Château - Charles BARRIERE, Is-sur-Tille - Laurent THOMAS, Mirebeau-sur-Bèze - Laurence PORTE, Montbard - Philippe CHARDON, Montigny-sur-Aube - Rémi VITREY, Nuits-Saint-Georges - Joël ABBEY, Pontailler-sur-Saône - Jean PERRIN, Saint-Jean-de-Losne - Catherine LOUIS, Saint-Seine-l'Abbaye - Christophe LELOUP, Selongey - François SAUVADET, Vitteaux.



3 questions à...

François Sauvadet, Président du Conseil Général de la Côte-d'Or

Quels sont les enjeux de ces élections pour la Côte-d'Or ?

Les prévisions de l'INSEE indiquent qu'à l'horizon 2030, 85 % de la population côte-d'orienne se regrouperait sur l'axe Dijon-Beaune. Est-ce qu'il faut accepter cette évolution comme une fatalité ? La réponse est clairement non.

Nous refusons l'idée d'une Côte-d'Or à deux vitesses ; l'une qui concentrerait les richesses tandis que l'autre ne servirait que de poumon vert ; une qui bénéficierait de tous les services modernes tandis que l'autre devrait regarder passer les trains de l'avenir.

La **Majorité départementale a fait le choix d'une politique d'aménagement équilibré de notre département** en apportant davantage son soutien aux territoires les plus fragiles.

Vous êtes **Président du Conseil Général depuis près de 3 ans, quel est votre bilan ?**

Depuis 2008, la Majorité départementale a fait bouger les choses : le Ticket Côte-d'Or à 1,50 €, les plans de soutien à l'économie et à l'emploi en période de crise, les contrats Ambition5 Côte-d'Or et l'investissement aux cotés des communes rurales...

Ces choix, tout le monde ne les a pas faits ! L'opposition de Gauche n'en a pas voulu et notre voisin, la Saône-et-Loire présidée par une majorité de Gauche, a baissé ses crédits aux communes de plus de 25 % !

Avec la crise, notre Département a perdu 20 millions d'euros de recettes alors que dans le même temps il nous a fallu assurer 10 millions d'euros de prestations sociales en plus (RSA, APA, PCH)... Comme au sein de n'importe quel ménage, il nous a fallu faire des choix.

Nous avons fait le choix d'assumer nos missions, auprès des personnes les plus fragiles, pour l'entretien des routes et de nos collèges...

Mais nous avons aussi fait le choix de poursuivre notre politique d'investissement afin de soutenir l'activité des entreprises et de maintenir nos emplois en Côte-d'Or.

Comment jugez-vous l'action de notre Conseiller Général sortant ?

Il n'a aucune vision d'avenir pour notre département, si ce n'est d'en donner les clés à la Ville de Dijon pour en financer les projets en cours et à venir... au détriment des territoires ruraux !

Il a refusé de voter pour le principe des contrats Ambition5 Côte-d'Or alors que déjà 125 millions d'euros sont consacrés aux projets portés par les communes et les communautés de communes.

Il a voté contre les aides à l'agriculture au prétexte « qu'on en ferait plus pour les animaux que pour les habitants des quartiers défavorisés »... Ce n'est pas sérieux ! sur 568 millions d'euros de budget en 2011, 42 % sont consacrés aux actions sociales.

Notre canton a besoin de changement, mais au delà, c'est l'avenir de tout notre département qui se dessine, celui de son développement équilibré et durable, de sa qualité de vie pour tous, partout et pas seulement à Dijon.

Nous avons besoin de votre soutien pour confirmer cette vision que nous avons et que nous voulons pour la Côte-d'Or, pour votre canton... Pour vous.

"Votre canton a besoin de changement"

2004 - 2011 : la force d'un bilan positif

En Côte-d'Or, la majorité départementale a assumé ses choix : ceux de l'accompagnement social, de l'aménagement du territoire et de l'action face à la crise, je les assumerai demain comme Conseiller Général

Une action volontariste en faveur des territoires ruraux



Maintien de la gratuité des transports scolaires, ce que n'ont pas fait tous les départements, et maintien de tous nos collèges quelle que soit leur taille.



Doublement de l'aide aux communes depuis 2004 (42 Millions d'€ en 2011) avec notamment la mise en place d'un système d'aide différenciée en faveur des territoires fragiles.



Soutien actif des aides en direction des agriculteurs ainsi qu'auprès des PME, des artisans et des commerçants, ou encore des hôteliers et des restaurateurs.

Un engagement fort pour l'économie et l'emploi



Maintien d'un haut niveau d'investissement annuel (autour de 110 Millions d'€) afin de ne pas pénaliser les projets en cours et l'emploi dans nos territoires.



Lancement dès 2009 d'un plan de soutien à l'économie locale afin de soutenir l'activité des artisans dans nos communes : 800 projets accompagnés sur 2 ans pour un montant de 13,9 M€.



Signature de 23 contrats avec les communautés de communes et d'agglomération avec un effet levier estimé à plus de 230 Millions d'€ de projets d'investissement en Côte-d'Or.

Des expérimentations réussies



Expérimentation et généralisation du RSA en Côte-d'Or : près de 11 000 bénéficiaires de cette aide.



Création du Ticket Côte-d'Or à 1,50 € : + 43 % de fréquentation sur le réseau de cars Transco avec notamment 160 000 voyages supplémentaires.



Ouverture de La Maison Départementale de l'Autonomie, pour les personnes âgées et les personnes handicapées. L'une des trois premières en France.

Une fiscalité maîtrisée,
une dette saine !

Au regard de la charte de bonne conduite dite « Charte Gissler » la dette du Conseil Général de la Côte-d'Or présente un risque 1A soit le risque le plus faible.

Quant à notre charge fiscale par habitant, elle s'élève à 328 €, largement en dessous de la moyenne nationale à 369 €.

2011-2014 : nos engagements pour la Côte-d'Or

Avec nos 12 propositions pour la Côte-d'Or et les Côte-d'Oriens, je vous présente notre projet à horizon 2014 pour une Côte-d'Or équilibrée et solidaire.

1 Notre priorité : aménager nos territoires

- Mise en place d'un plan «village Côte-d'Or» pour accompagner les projets communaux et intercommunaux
- Création d'une agence départementale d'assistance technique pour aider les communes
- Garantie de services publics et de sécurité de proximité
- Accompagner chaque projet des contrats AmbitionS Côte-d'Or

Pour nous, aménager le territoire, c'est faire en sorte que chaque personne, quel que soit le lieu où elle habite et travaille dans notre département s'y voit un avenir. Cela passe par le développement d'équipements et de services et la recherche d'un équilibre partenarial entre ville et campagne.



2 Agir pour les entreprises et pour l'emploi

- Maintien de l'investissement et maîtrise de la fiscalité pour préserver la croissance et l'emploi
- Un accès facilité pour les petites entreprises à la commande publique départementale
- Aider et simplifier la transmission et la reprise d'entreprises artisanales
- Soutien aux Pôles de compétitivité et aux Pôles d'excellence rurale
- Accompagnement de l'équipement des zones d'activités

3 Mettre en place un plan numérique pour la Côte-d'Or

- Elaboration et mise en oeuvre d'un schéma de déploiement de fibre optique pour assurer l'accès au Très Haut Débit à tous les Côte-d'Oriens à l'horizon 2021
- Poursuite à court et moyen termes du déploiement de notre bouquet technologique en zone blanche (Kit satellite, NRAZO, WiFi...)
- Développement des centres Sati 21 et de leur offre de services en milieu rural

4 Accompagner le temps de l'enfance et de la jeunesse

- Ouverture d'une nouvelle Maison de l'Enfance pour protéger l'enfance en danger
- Développement et diversification des modes de garde au service des familles (relais assistants maternels, micro-crèches, haltes-garderies...)
- Promotion des métiers d'assistant familial et d'assistant maternel
- Territorialisation de la Maison de l'Adolescence

5 Investir dans tous nos collèges pour la réussite de nos enfants

- Maintien de l'ensemble de nos 47 collèges en Côte-d'Or
- Rénovation de la restauration scolaire : ticket unique accessible aux familles, qualité des repas (bio, équilibre nutritionnel, circuits-courts...)
- Aide aux communes dans la création de pôles scolaires
- Un cartable numérique pour chaque collégien
- Mise en place d'un programme de nouvelles installations sportives et d'accessibilité
- Soutien à l'action pédagogique des enseignants (aides aux sorties scolaires...)

6 Faciliter vos déplacements

- 1,50 € : Un prix pour le ticket Côte-d'Or TRANSCO qui n'augmentera pas
- Maintien de la gratuité des transports scolaires
- Financement de la rénovation de nos routes à hauteur de 100 millions d'euros pour la période 2011-2014
- Priorité donnée à la sécurité routière
- Développement d'un fonds d'aide aux voies communales

Nous avons mis en place le ticket Côte-d'Or à 1,50 € et des services mieux adaptés. Nos lignes de cars TRANSCO ont un bel avenir et nous nous engageons à maintenir le tarif à 1,50€ et à améliorer encore leur qualité à votre service, parce que c'est bon pour notre mobilité, pour notre pouvoir d'achat et pour notre environnement !

